



Code de conduite professionnelle

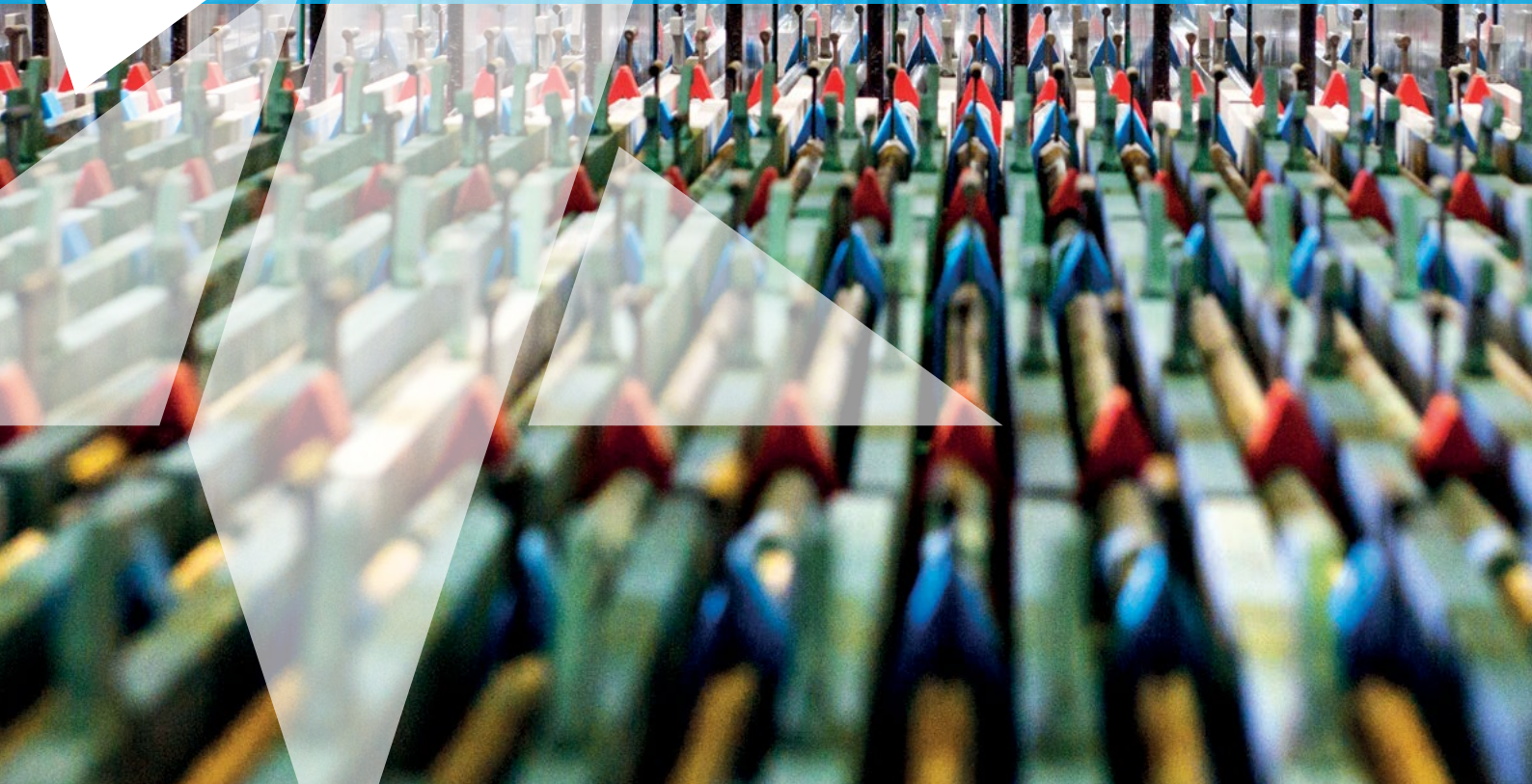


Table des matières



INTRODUCTION DE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL	3	NOS ENGAGEMENTS RESPECTIFS	10
LES VALEURS DE NYRSTAR		• Respect, inclusion et égalité des chances	12
QU'EST-CE QUE LE CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE SIGNIFIE POUR VOUS		• Protection de nos données personnelles, gestion des données confidentielles	12
NOS ENGAGEMENTS ENVERS LA SOCIÉTÉ	6	• Conflits d'intérêt	13
• Respect des droits de l'Homme		• Signalement des violations, transmission des préoccupations et garantie de l'absence de représailles	13
• Une chaîne d'approvisionnement durable et éthique	6	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	14
• Communautés, Santé et Sécurité, Environnement, Résilience et Responsabilité sociale	7		
• Conformité aux lois et réglementations locales et mondiales	8		
- Concurrence loyale et respect des lois antitrust	8		
- Politique anti-corruption, cadeaux et hospitalité, et contribution sociale	9		
- Comptabilité exacte, fraude, blanchiment d'argent et vol	9		
- Examen des sanctions et contrôles des exportations	9		





INTRODUCTION DE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chez Nyrstar, nous produisons des quantités importantes de minéraux et métaux industriels essentiels et critiques. En tant qu'entreprise internationale, nous estimons qu'il est essentiel de mener nos activités de manière compétitive et avec un haut niveau de compétence, mais aussi en adoptant un comportement responsable et en mettant en place une chaîne d'approvisionnement durable. Cela signifie que nous menons nos activités selon des normes éthiques élevées et dans le respect des lois et réglementations en vigueur.

Notre Code de Conduite des Affaires (« le Code ») est conçu pour être le point de référence central qui définit nos principes d'entreprise et l'éthique commerciale que nous attendons de nos employés, prestataires, fournisseurs, consultants et autres partenaires commerciaux. Il définit la manière dont nous menons nos activités sur le plan juridique, éthique et concurrentiel, ainsi que la manière dont nous nous traitons les uns les autres. Nous sommes pleinement conscients de notre rôle social et de nos engagements envers nos employés, nos partenaires commerciaux et les communautés au sein desquelles nous opérons. Le Code est donc un moyen important de protéger la réputation et le succès futurs de Nyrstar. Par conséquent, la mise en œuvre des principes, pleinement soutenus et contrôlés par la Direction, est une priorité stratégique.

Prendre la bonne décision n'est pas toujours facile, il peut arriver que l'on soit sous pression ou incertain de la marche à suivre. Pour favoriser un environnement de confiance, chacun d'entre nous doit se sentir libre de poser des questions, de partager des idées et d'exprimer ses préoccupations. Nous tenons à souligner que nous ne tolérerons aucune mesure de rétorsion à l'encontre de quiconque s'exprime de bonne foi. Votre voix compte et nous vous écouterons.

Nous vous remercions de votre engagement à respecter le Code de Conduite des Affaires dans le cadre de vos activités quotidiennes chez Nyrstar.

Guido Janssen
Directeur général

Les Valeurs Nyrstar

Chez Nyrstar, La manière dont nous accomplissons notre travail quotidien et les raisons qui nous motivent sont au cœur de nos activités. Nous nous engageons à créer un environnement de travail sain et sécuritaire et à bâtir une culture qui incite nos employés à travailler en équipe dans le respect de chacun. Nous avons la certitude qu'il est primordial d'incarner ces valeurs au quotidien pour atteindre cet objectif, car nos valeurs et nos collaborateurs sont intrinsèquement liés.

VIVRE LES VALEURS DE NYRSTAR

Chez Nyrstar, nous partageons tous des valeurs communes. Ces principes fondamentaux guident nos activités, nos opérations et nos employés, où qu'ils soient.

Nous prenons soin de notre personnel et de nos communautés et les traitons avec **respect**.

Nous prenons nos **responsabilités** et agissons avec intégrité.

Nous visons l'**excellence** et l'amélioration continue.

Nous œuvrons et réussissons ensemble grâce au **travail d'équipe**.

Nos valeurs sont incarnées dans notre Code de conduite professionnelle.

CE QUE LE CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE SIGNIFIE POUR VOUS

Le Code de conduite professionnelle s'applique uniformément à l'ensemble du groupe Nyrstar, sans distinction des lieux et juridictions dans lesquels nous exerçons nos activités. Toute violation des lois applicables, du Code de conduite professionnelle ou de toute autre politique de Nyrstar peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Nyrstar valorise l'aide des collaborateurs qui identifient des problèmes ou lacunes potentiels auxquels l'entreprise doit remédier. Par conséquent, comme indiqué dans le présent Code, tous les employés sont vivement encouragés à s'exprimer lorsqu'ils identifient un problème ou ont des préoccupations. Qu'il s'agisse d'un risque pour la sécurité lié à nos activités, d'un problème de harcèlement sur le lieu de travail ou de soupçons de vol ou de fraude, la première mesure à prendre est de signaler ou de discuter du problème.



Respect



Responsabilité



Excellence



Travail en équipe





Nos engagements envers la société

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Chez Nyrstar, nous nous engageons à respecter les principes relatifs aux droits du travail tels qu'énoncés dans les conventions fondamentales de l'OIT (Organisation internationale du travail). À cet égard, nous ne tolérons pas le travail des enfants, aucune forme de travail forcé, la traite des êtres humains et les pratiques connexes dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous n'acceptons pas non plus la coercition physique et toute forme d'abus.

➤ ➤

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique dédiée aux droits de l'homme de Nyrstar, disponible sur l'intranet et sur www.nyrstar.com

UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE ET ÉTHIQUE

Gérés de manière responsable, nos produits et nos activités peuvent contribuer positivement à aider la société à évoluer vers des modes de production et de consommation plus durables. Des pratiques commerciales responsables et durables protègent et renforcent notre licence mondiale d'exploitation et rendent notre entreprise plus résiliente et plus compétitive.

Nos partenaires commerciaux, tels que nos fournisseurs, nos prestataires et nos intermédiaires, sont essentiels à nos activités et à la satisfaction des attentes de nos clients. Mais, dans le même temps, les actions de nos partenaires commerciaux peuvent nuire à notre réputation et nous exposer à des risques juridiques. C'est pourquoi nous choisissons nos partenaires avec soin et procédons à une vérification préalable à leur intégration, afin d'éviter des risques que le groupe Nyrstar n'est pas disposé à prendre.

Nyrstar soutient pleinement les Lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, et nous nous sommes engagés à ne pas acheter de matières premières dont nous savons qu'elles contiennent des minerais utilisés directement ou indirectement pour financer et perpétuer des conflits armés.

Pour consulter la déclaration de politique générale de Nyrstar en matière d'approvisionnement responsable, veuillez vous rendre sur www.nyrstar.com



Pour plus d'informations concernant les communautés, la santé et la sécurité, l'environnement, la résilience et la responsabilité sociale, veuillez contacter votre représentant local, consulter le site www.nyrstar.com ou l'intranet.

COMMUNAUTÉS, SANTÉ ET SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, RÉSILIENCE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE

N'oubliez jamais : la sécurité avant tout. Nous pensons que toutes les maladies et blessures liées au travail peuvent être évitées. La vision de Nyrstar en matière de santé et de sécurité est que nos employés rentrent chez eux sains et saufs à la fin de leur journée de travail, chaque jour. Les mines et les fonderies de Nyrstar sont des sites soumis à des procédures et des consignes de sécurité très spécifiques.

Chacun d'entre nous a la responsabilité d'agir en tant que modèle en matière de sécurité et de veiller à la sécurité et à la santé de nos collègues, partenaires commerciaux et visiteurs. Nous pensons qu'une bonne sécurité et une bonne santé sont essentielles et constituent la base de bons résultats commerciaux. Nous nous efforçons d'identifier, de surveiller et de minimiser les niveaux d'exposition aux risques chimiques, physiques, biologiques et ergonomiques.

La réduction des impacts environnementaux représente l'un des principaux défis de notre secteur. Les aspects environnementaux qui requièrent notre plus grande attention concernent l'eau, l'énergie, les émissions atmosphériques, les déchets, la gestion des terres et des matériaux. Conscients de l'importance de la performance environnementale pour notre activité, nous accordons la priorité à la gestion de ces questions environnementales. De plus, nous cherchons à

entretenir un dialogue continu avec les organismes gouvernementaux et les groupes susceptibles d'être affectés par nos activités commerciales.

Le non-respect des politiques de Nyrstar en matière de sécurité, de santé, d'environnement et de communautés peut nuire gravement à l'engagement d'excellence de l'entreprise en matière d'environnement et de sécurité. Les actes ou conditions de travail dangereux, ou les presque-accidents, doivent être signalés par les voies appropriées. Nous formons nos employés aux meilleures pratiques de travail et aux procédures opérationnelles standard afin de nous assurer qu'ils ont une conscience et une compréhension optimales du domaine dans lequel ils évoluent afin d'accomplir leur travail en toute sécurité, tout en respectant les délais et le niveau de qualité attendu.

Les employés, clients, fournisseurs, sous-traitants et visiteurs de Nyrstar doivent être exempts de toute influence de l'alcool et de stupéfiants lorsqu'ils se présentent au travail dans les locaux de l'entreprise ou lorsqu'ils effectuent des travaux pour le compte de Nyrstar ailleurs. À moins d'y être officiellement autorisé dans le cadre de votre travail, vous ne devez pas apporter d'armes à feu, de couteaux ou d'autres armes dangereuses dans les locaux de Nyrstar.

CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÉGLEMENTATIONS LOCALES ET INTERNATIONALES

Concurrence loyale et conformité à la législation antitrust

Chez Nyrstar, notre objectif est d'être compétitifs grâce à des performances supérieures, à la compétitivité et à la qualité, et non par le biais de pratiques anticoncurrentielles et contraires à l'éthique. Ces pratiques anticoncurrentielles illégales peuvent inclure la fixation des prix, les accords qui restreignent l'offre et l'échange d'informations sensibles sur le plan concurrentiel.

La législation antitrust (parfois également appelée « législation sur la concurrence ») interdit les accords anticoncurrentiels formels et informels entre concurrents, clients ou fournisseurs. Elle interdit également la monopolisation, les transactions commerciales anticoncurrentielles et l'abus de position dominante. Les autorités de régulation ont le pouvoir d'imposer des amendes importantes aux entreprises et aux particuliers qui enfreignent les règles de concurrence. Les entreprises peuvent également être poursuivies en dommages et intérêts et, dans certaines législations, la violation des règles antitrust peut constituer une infraction pénale et les employés coupables peuvent être sanctionnés financièrement ou emprisonnés. En cas de doute sur un comportement susceptible de comporter un élément anticoncurrentiel, veuillez contacter le service juridique de Nyrstar.



Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la politique antitrust et de concurrence de Nyrstar, disponible sur l'intranet et à l'adresse www.nyrstar.com



POLITIQUE ANTI-CORRUPTION, CADEAUX, HOSPITALITÉ, ET CONTRIBUTION SOCIALE

La corruption et les pots-de-vin sont illégaux et totalement contraires aux valeurs éthiques de Nyrstar. Non seulement nous respectons les lois anti-corruption, mais nous nous efforçons également de minimiser les risques susceptibles de favoriser des comportements et actes de corruption au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Les conséquences peuvent être graves si Nyrstar, ses employés ou l'un de ses partenaires commerciaux enfreignent les lois anti-corruption.

La corruption se manifeste souvent par l'offre ou l'acceptation de cadeaux ou d'hospitalité. Les cadeaux et l'hospitalité raisonnables, dans le cadre des de l'établissement ou du maintien de relations commerciales normales sont généralement acceptés tant qu'ils ne visent pas ou ne peuvent être perçus comme visant à influencer le résultat d'une décision commerciale. Par conséquent, Nyrstar maintient des seuils monétaires et un processus d'approbation par la direction pour certains cadeaux et certaines formes de divertissement.

Les dons caritatifs et les accords de parrainage peuvent constituer des activités à haut risque du point de vue de la lutte contre la corruption, car ils peuvent être considérés comme une forme d'avantage susceptible d'être utilisé pour influencer de manière inappropriée le résultat d'une décision commerciale. C'est pourquoi Nyrstar a mis en place un processus de pré-approbation pour tous les parrainages et dons. Nyrstar ne soutient aucun parti politique ni aucun homme politique à titre individuel.

DÉFAUTS COMPTABLES, FRAUDE, BLANCHIMENT D'ARGENT ET VOL

Nous comptons sur chaque employé pour veiller à ce que tous les registres et comptes de Nyrstar soient conformes aux principes comptables requis ainsi qu'au système de contrôle interne de Nyrstar. Tous les registres et communications commerciales doivent être exacts et véridiques.

Nyrstar prend également les mesures nécessaires pour empêcher le blanchiment d'argent résultant d'actions criminelles au sein de Nyrstar ou de notre chaîne d'approvisionnement. À cette fin, nous avons mis en place des mécanismes de vérification de solvabilité et de sélection des partenaires commerciaux. Les défauts de comptabilité, les activités frauduleuses, le blanchiment d'argent et le vol sont des crimes qui seront signalés sans hésitation aux autorités.

CONTRÔLE DES SANCTIONS ET DES EXPORTATIONS

De nombreuses juridictions ont adopté des lois sur la conformité commerciale qui restreignent les importations et exportations à destination, en provenance ou via des pays soumis à des sanctions. Ces lois interdisent également les transactions avec des organisations criminelles et des individus sanctionnés. La conformité commerciale est extrêmement complexe et soumise à des changements constants, en fonction du contexte économique et politique. C'est pourquoi Nyrstar procède à une vérification préalable minutieuse de ses clients et partenaires commerciaux avant de s'engager dans toute relation commerciale.



Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique anti-corruption et anti-pots-de-vin de Nyrstar, à la politique contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme et à la politique de sanctions, à la politique et aux procédures de contribution sociale de l'entreprise et à la politique et aux procédures en matière de cadeaux et de divertissements, disponibles sur l'intranet et sur www.nyrstar.com



**Nos
engagements
les uns envers
les autres**



RESPECT, INCLUSION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Nyrstar est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances et s'engage à favoriser un milieu de travail où chaque personne est traitée avec dignité, équité et respect. La diversité et l'inclusion sont fondamentales à notre identité et essentielles à notre réussite à long terme. Nous valorisons les antécédents, les perspectives et les expériences uniques de nos employés, et nous croyons qu'une culture inclusive favorise l'intégrité, l'innovation et de meilleurs résultats commerciaux à l'échelle mondiale.

Nyrstar interdit strictement toute forme de discrimination, de harcèlement, d'intimidation ou de violence physique ou psychologique. Nous ne tolérons aucun traitement injuste à l'égard d'une personne en raison de sa race, de sa couleur de peau, de sa nationalité, de son origine ethnique, de son sexe, de son identité ou expression de genre, de son orientation sexuelle, de son âge, de son handicap, de sa religion, de son origine culturelle, de son statut marital ou familial, de son affiliation politique, de son milieu

socio-économique ou de toute autre caractéristique protégée par les lois applicables.

Chacun a le droit de se sentir en sécurité, respecté et inclus au travail. Les commentaires ou comportements qui peuvent sembler humoristiques ou inoffensifs pour une personne peuvent être offensants, intimidants ou désobligeants pour d'autres. Nous attendons de tous les employés qu'ils fassent preuve de bon sens, communiquent de manière respectueuse et contribuent à un environnement de travail positif.

Nous attendons également de chacun qu'il prenne ses responsabilités. Personne ne doit rester passif. Si vous êtes témoin ou victime d'un comportement qui pourrait être discriminatoire, harcelant ou inapproprié, vous devez le signaler, demander de l'aide ou signaler le problème par les voies appropriées. Nyrstar veillera à ce que les préoccupations soient prises au sérieux et traitées rapidement, et toute mesure de représailles pour avoir signalé de bonne foi des préoccupations est strictement interdite.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE, TRAITEMENT DES DONNÉES CONFIDENTIELLES

Nos employés, clients et partenaires commerciaux font confiance à Nyrstar pour protéger leurs informations confidentielles conformément à la législation applicable et aux politiques propres à Nyrstar en matière de confidentialité. Tous les documents en possession de Nyrstar, sous forme physique ou numérique, doivent être conservés conformément aux directives de conservation des documents de Nyrstar et aux exigences légales applicables. Ne laissez jamais de documents contenant des informations confidentielles de Nyrstar (qu'il s'agisse de copies papier ou de supports numériques) dans des espaces publics. Sachez que vous devez protéger les informations confidentielles et exclusives de Nyrstar même après avoir quitté votre emploi chez Nyrstar.



Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Nyrstar, disponible sur l'intranet et à l'adresse www.nyrstar.com

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous devons tous éviter les situations susceptibles d'entraîner un conflit entre nos intérêts personnels et ceux de Nyrstar. Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque les intérêts ou les activités personnels d'un employé influencent, ou semblent influencer, sa capacité à agir dans le meilleur intérêt de l'entreprise. Si une personne avec laquelle un employé de Nyrstar entretient des relations personnelles étroites est impliquée dans une activité commerciale liée à Nyrstar, il doit immédiatement en informer la direction et les ressources humaines et se retirer de toute prise de décision associée.

Les situations potentiellement conflictuelles doivent être portées à l'attention du supérieur hiérarchique de l'employé, du représentant des ressources humaines, du service Conformité ou de la ligne d'assistance Speak Up (c.f. : section « Informations complémentaires » à la fin du présent Code).

SIGNALEMENT DES VIOLATIONS, EXPRESSION DES PRÉOCCUPATIONS ET GARANTIE DE NON-REPRÉSAILLES

Chacun de nous a la responsabilité de contribuer à protéger l'intégrité et la réputation de Nyrstar. Si vous êtes témoin, victime ou suspectez un comportement illégal ou contraire à l'éthique, qu'il vous concerne, votre supérieur hiérarchique, votre responsable direct ou toute autre personne, ou si vous avez une question relative à la conduite des affaires, il est important d'agir. Plusieurs canaux de signalement sont à la disposition des employés.

Avant tout, il est essentiel que les préoccupations et les plaintes soient abordées avec votre supérieur hiérarchique ou votre responsable direct (à moins que celui-ci ne soit impliqué dans les faits).

Si le problème n'est pas traité de manière satisfaisante, vous pouvez contacter le responsable de la conformité de Nyrstar (compliance.officer@nyrstar.com) ou signaler votre préoccupation via la ligne d'assistance dédiée Nyrstar Speak Up. La ligne d'assistance Speak Up est gérée par un partenaire externe de Nyrstar et est accessible 24h/24, 7j/7, dans toutes les langues, par téléphone et sur Internet (www.nyrstar.ethicspoint.com).

Les personnes qui signalent de bonne foi une violation (présumée) ou une faute professionnelle, en fournissant suffisamment d'informations pour étayer leurs allégations, recevront une réponse rapide. Tous les problèmes signalés seront traités de manière confidentielle, quel que soit le poste ou l'ancienneté de la personne concernée. Nyrstar ne tolérera pas de fausses allégations de faute professionnelle sciemment faite par un employé.

Nyrstar ne tolère pas non plus les représailles ou les tentatives de vengeances à l'encontre d'un employé ayant signalé un problème, une préoccupation ou une plainte. Les représailles peuvent prendre la forme, par exemple, de rétrogradations, d'évaluations de performance inappropriées, de licenciements, de harcèlement et de menaces. Toute personne se livrant à des actes de représailles fera l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement immédiat.



Pour plus d'informations sur la manière de signaler un problème et sur la manière dont Nyrstar traite ces problèmes, veuillez vous référer à la « Politique de dénonciation » sur l'intranet.



Informations complémentaires



WWW.NYRSTAR.COM

Nyrstar a conçu et mis en place un programme de conformité et de conduite professionnelle visant à informer et à former en permanence le personnel et à identifier les risques potentiels de non-conformité au sein de l'organisation. Nous souhaitons ainsi instaurer une culture de conformité répondant aux normes les plus strictes dans l'ensemble du groupe Nyrstar.

Nous disposons d'un large éventail de ressources à la disposition du personnel. Les employés sont régulièrement formés et informés des politiques et procédures applicables. Les politiques, les déclarations de conformité et autres contenus connexes, tels que les outils de formation, seront publiés sur l'intranet de Nyrstar ou sur le site web public de la société www.nyrstar.com. Les questions éthiques sont supervisées par le comité de conformité, qui veille à ce qu'elles soient une priorité absolue au plus haut niveau de notre organisation.

Le comité de conformité se concentre sur la supervision de la gestion des risques et des questions éthiques, tant au niveau du groupe que de ses entités. Le comité :

- Assure la supervision et l'orientation stratégique de la fonction de conformité.
- Agit en tant que point de contact pour le responsable de la conformité et les employés pour toute question liée à l'éthique ou au code.
- Veille à ce que des procédures appropriées soient en place pour communiquer le code et d'autres sujets clés liés à la conformité aux employés afin de maximiser leur sensibilisation et leur compréhension.



Vous pouvez contacter le service conformité de Nyrstar à l'adresse compliance.officer@nyrstar.com. Comme indiqué dans le présent Code, vous pouvez également vous adresser à une source indépendante par écrit ou à l'oral en utilisant la ligne d'assistance Speak-Up en ligne (www.nyrstar.ethicspoint.com) ou par téléphone à l'un des numéros indiqués ci-dessous.



Pays

Numéro de téléphone

Australie	1800 451 595
Belgique	0800 71 804
France	0 805 08 05 72
Pays-Bas	0800 0229341
Allemagne	08001822896